

CONCOURS D'ENTREE EN CYCLE MASTER- SESSION 2024

Filière Biologie

Rapport de l'épreuve: INTERRO-ENTRETIEN (COEF. 5)

Membres du jury : U. HAZAN, M. DUFRESNE

Nombre de candidats : 6

Moyenne des notes obtenues à cette épreuve : 16,53 /20

Note la plus haute : 17,6/20 ; Note la plus basse : 14,1/20

Première partie (coefficient 3) :

Interrogation portant sur un texte traitant des aspects éthiques, philosophiques ou sociétaux de thèmes touchant à la science ou à la médecine et aux progrès rapides qui leur sont associés

Cette épreuve a pour but d'évaluer les capacités de réflexion ainsi que les connaissances des candidats sur des domaines à l'interface de la science fondamentale, de la médecine, de l'éthique et des problèmes sociétaux posés par les progrès en biologie. Elle permet également d'évaluer l'aptitude des candidats à exprimer un raisonnement clair et structuré.

Les candidats tirent un texte publié par le Comité Consultatif National d'Ethique ou par l'organisation "Genéthique" et ont 20 min de préparation pour en effectuer ensuite une présentation qui doit donner leur interprétation personnelle concernant le sujet traité dans l'article, puis un débat s'amorce avec le jury.

Cette partie "présentation/débat" dure aussi 20 min.

Cette année, les thèmes abordés touchaient par exemple les moustiques génétiquement modifiés relâchés dans la nature, les embryons humains synthétiques, les relations entre l'humanité et le vivant.

Sur les 6 candidats ayant participé à l'épreuve, la moyenne des notes est de 14.83 avec un écart-type (non significatif en raison du faible nombre de notes) de 2.29. La meilleure note est de 16.5.

Certains candidats ont très bien compris l'exercice et ont effectué une bonne, voire excellente, analyse critique du texte qui leur était proposé, avec une réflexion structurée et personnelle. On peut cependant noter chez une partie des candidats une certaine difficulté à sortir des considérations scientifiques pour donner un avis personnel touchant l'éthique ou les aspects sociétaux et culturels. Cela les empêche de "sortir" du texte pour une discussion plus large du problème abordé dans le document.

Deuxième partie (coefficient 2) : Entretien

Cette partie a pour objectif d'évaluer l'adéquation du projet personnel du candidat avec la formation proposée dans le DER de biologie l'ENS Paris-Saclay ainsi que ses motivations quant à la carrière qu'il souhaite poursuivre.

Le candidat doit présenter le cursus qu'il souhaite suivre dans le contexte de l'offre de formation proposée dans le cadre du diplôme d'établissement et discuter avec le jury de sa faisabilité. Cette

épreuve dure 10 min. Sur les 6 candidats ayant participé à l'épreuve, la moyenne des notes est de 19.06 avec un écart-type (non significatif en raison du faible nombre de notes) de 0.53. La meilleure note est de 20. L'ensemble des candidats avait bien étudié les parcours proposés dans le cadre du diplôme d'établissement et les candidats ont tous proposé des parcours très cohérents. En conclusion, il est clair que les candidats se documentent de mieux en mieux concernant l'offre de formation que nous proposons.

La moyenne des 2 parties de cette épreuve a été de 16.53, pour un écart-type de 1.48, avec des notes s'étalant de 14.1 à 17.6.

Comme les années passées, cette épreuve a permis d'évaluer les aptitudes critiques des candidats en dehors des connaissances strictes en biologie fondamentale, ainsi que leur culture générale. Elle a aussi permis d'évaluer la maturité des candidats concernant la cohérence de leurs projets professionnels et l'adéquation avec l'offre de formation de l'ENS Paris-Saclay